

## **PROFESSION DE FOI**

### **AGIR pour Châtelet**

**Du 5 au 9 novembre 2019, les résidents Châtelet sont amenés à voter pour élire leurs représentants étudiants au conseil de résidence, pour une période d'un (1) an.**

**La résidence Châtelet vous présente la profession de foi de la liste « AGIR pour Châtelet » ; conformément aux dispositions prévues au règlement des élections.**

**Notre projet s'inscrit dans une dynamique qui s'appuie sur les axes suivants :**

- 1- Participer à la vie collective de la résidence
- 2- Relayer les besoins, faire connaître les projets des résidents
- 3- Créer du lien et de la convivialité
- 4- Proposer des soirées et des animations sociales et culturelles
- 5- Connaître l'actualité des résidences et des services du Crous

Le travail qui nous attend est grand, mais nous nous engagerons avec toute notre détermination et notre énergie, afin que ressorte le meilleur pour faire vivre notre résidence. Notre équipe est solide et prête à relever ce défi.

D'avance merci.